

## CRITÈRES DE FINANCEMENT 2023

### **IDCC 1982**

#### **Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques**

Les barèmes et priorités de financement sont validés par votre branche professionnelle dans le cadre de la section paritaire professionnelle.

**Découvrez les critères de financement par dispositifs applicables en 2023 :**

- **Plan de développement des compétences – entreprises de moins de 50 salariés**
- **Bilan de compétences**
- **Accompagnement VAE**
- **Développement des compétences – entreprises de 50 salariés et plus**
- **Contrat d'apprentissage**
- **Contrat de professionnalisation**
- **Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)**
- **Tutorat**
- **Préparation opérationnelle à l'emploi**
- **Barèmes de remboursement**
- **Annexe**

**Important : ces critères peuvent évoluer en cours d'année.**

Date de mise à jour : Janvier 2023

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES – ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Le plan de développement des compétences regroupe l'ensemble des actions de formation à l'initiative de l'employeur au bénéfice de ses salariés.

### Financement

*Dans la limite des fonds disponibles*

Thème ou intitulé	Coût pédagogique (Barème HT)	Frais annexes	Frais de salaire
Formations métier	30 €/ h	Non	8 €/ h
Formations transverses	30 €/ h	Non	5 €/ h
Titre Orthopédiste orthésiste (en parcours Pro-A sur la 2 <sup>e</sup> année)*	6 000 €	Non	Non
VAE	30 €/ h	Non	Non
AFEST	240 €/ stagiaire	Non	Non
Accompagnement externe AFEST	2 400 €	Non	Non

*\*Financement accordé sur production, en début de parcours, de l'avenant Pro-A débutant en 2<sup>e</sup> année*

#### À noter :

- Plafond de financement :
  - 5 000 € pour les entreprises de moins de 11 salariés,
  - 7 000 € pour les entreprises de 11 à 49 salariés.
- Titre Orthopédiste orthésiste (hors plafond) : le financement au titre du PDC vient en complément de la Pro-A, pour permettre un financement global 9 000 €.
- Durée des actions de formation : supérieure ou égale à 4 heures
- Vous êtes une entreprise implantée dans les **Départements et Régions d'Outre-Mer** ? Consultez en annexe les critères complémentaires qui vous sont dédiés.

## BILAN DE COMPÉTENCES

### Financement

*Dans la limite des fonds disponibles*

- Taux de prise en charge : 75 €/ h
- Plafond : 1 800 €

## ACCOMPAGNEMENT VAE

Une action de VAE est prise en charge à la condition que le salarié engagé dans la démarche bénéficie d'un dispositif d'accompagnement.

**En savoir plus sur la VAE**

## **DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES – ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS**

Votre entreprise pourrait bénéficier d'un cofinancement externe pour soutenir l'emploi, le développement et le maintien des compétences vos salariés.

**Renseignez-vous auprès de votre conseiller de proximité.**

**[Consulter la page « Cofinancements »](#)**

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Financement du contrat

Financement sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par votre branche professionnelle ou la Commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) et validé par France compétences.

**Consulter le niveau de prise en charge** sur le [site de France compétences](#)

**Pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés** : majoration à hauteur de 50 % de la prise en charge fixée par la branche, dans la limite d'un plafond de 4 000 euros.

### Frais annexes

- Restauration : 3 €/ repas
- Hébergement : 6 €/ nuit
- 1<sup>er</sup> équipement : dans la limite de 500 € et sur justificatif fourni par le CFA

### Forfait mobilité européenne ou internationale

Lorsque le salarié bénéficie d'une mobilité européenne et/ou internationale dans le cadre de son contrat d'apprentissage, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement d'Opco EP. Barèmes à venir.

**En savoir plus sur le contrat d'apprentissage**

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

### Financement du contrat

Qualifications visées, thèmes et/ou intitulés de formation	Taux de prise en charge
Titres et diplômes enregistrés au RNCP	15 € HT de l'heure
CQP inscrits ou non-inscrits au RNCP	15 € HT de l'heure
Qualifications reconnues dans une convention collective de branche	15 € HT de l'heure
Contrat expérimental	15 € HT de l'heure
Contrats renforcés (publics prioritaires), y compris le contrat expérimental	15 € HT de l'heure

### Durée du contrat

La durée : **entre 6 et 12 mois**, jusqu'à 36 mois pour les publics prioritaires.

#### Décision de votre branche professionnelle

- Jusqu'à 24 mois pour des bénéficiaires sortis du système éducatif sans qualification professionnelle, les diplômes et titres professionnels inscrits au RNCP, les certificats de qualification professionnelle (CQP) créés et/ou reconnus par la branche.
- 12 mois maximum pour les qualifications visées dans les classifications de la convention collective de la branche.

### Durées de formation

Entre 15 % et 25 % de la durée du contrat, sans être inférieure à 150 heures.

#### Décision de votre branche professionnelle :

Jusqu'à 50 % pour des bénéficiaires sortis du système éducatif sans qualification professionnelle, les diplômes et titres professionnels inscrits au RNCP, les certificats de qualification professionnelle (CQP) créés et/ou reconnus par la branche, les qualifications visées dans les classifications de la convention collective de la branche.

### Rémunérations minimales

Niveau de formation de l'alternant	Âge du salarié		
	< 21 ans	21-25 ans	26 ans et +
Non titulaire d'un baccalauréat professionnel (ou d'un diplôme ou titre équivalent)	60 % du SMIC	75 % du SMIC	85 % du salaire conventionnel sans pouvoir être inférieur à 100% du SMIC
Qualification au moins égale au baccalauréat professionnel (ou titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau)	70 % du SMIC	85 % du SMIC	

#### En savoir plus sur le contrat de professionnalisation

## RECONVERSION OU PROMOTION PAR ALTERNANCE (PRO-A)

[L'Accord du 11 décembre 2019](#) relatif aux certifications éligibles au dispositif de formation « Pro-A » pour la branche du négoce et des prestations de services dans les domaines médico-techniques est entrée en vigueur et étendue. La mise en œuvre du certificat CLÉA ou CLÉA numérique (socle de connaissances et de compétences) est également possible dans le cadre de la Pro-A.

### Financement

9,15 € HT de l'heure (coûts pédagogiques, salaires et frais annexes) dans la limite de 3000 €

### Durée de la Pro-A

Entre 6 et 12 mois, jusqu'à 36 mois pour les publics prioritaires.

### Durée de la formation

Entre 15 % et 25 % de la durée totale de la Pro-A, sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

### Décision de votre branche professionnelle

Au-delà de 25 % de la durée totale de la Pro-A lorsque les actions de formation ont pour objet de préparer l'obtention d'un :

- Diplôme d'Etat
- Titre professionnel technicien d'équipement d'aide à la personne
- CQP de la branche.

### À noter :

La durée minimale de la Pro-A et la durée minimale de la formation ne sont pas applicables aux actions d'acquisition du socle de connaissance et de compétences (certificat CLÉA et CLÉA numérique) et de validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Formation en dehors du temps de travail

Dans la limite de 30 heures par an et par salarié ou dans la limite de 2 % pour les salariés en forfait jours.

### Liste des formations éligibles

Voir annexe

### En savoir plus sur la Pro-A

## TUTORAT – Contrat de professionnalisation

### Financement

*Dans la limite des fonds disponibles*

	Durée de prise en charge	Taux de prise en charge
Aide à la fonction tutorale	6 mois maximum	<b>230</b> € HT par mois ou <b>345</b> € HT par mois lorsque le tuteur : <ul style="list-style-type: none"><li>○ est âgé de 45 ans ou plus</li><li>○ ou accompagne un public prioritaire</li></ul>

## PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POE)

### | POE individuelle

[Consulter l'espace dédié à ce dispositif](#)

### | POE collective

[Consulter l'espace dédié à ce dispositif](#)

## BARÈMES DE REMBOURSEMENT

Barèmes de remboursement des frais annexes pour les stagiaires de la formation :

- Frais d'hôtel (Paris, DOM, étranger) : 80 €
- Frais d'hôtel (province) : 75 €
- Frais de repas : 19 €
- Forfait séminaire (Paris) : 195 €
- Forfait séminaire (province) : 156 €
- Indemnités kilométriques : 0,44 €/ km

## ANNEXE

### Liste des formations éligibles

#### À noter :

- L'ensemble des certifications, ci-dessous, sont éligibles au dispositif PRO A, sous réserve de leur inscription active au [RNCP](#)

INTITULE RNCP DE LA CERTIFICATION	CODE RNCP
Titre - Administrateur systèmes réseaux	RNCP35093
TP - Agent de commandes (sous le nom de TP - Préparateur de commandes en entrepôt sur France Compétences)	RNCP34860
Titre - Agent entretien matériels (sous le nom d'Agent d'entretien et de rénovation en propreté sur France Compétences)	RNCP35551
Titre - Assistant administratif (sous le nom Secrétaire assistant sur France Compétences)	RNCP35094
Titre - Assistant commercial	RNCP36205
Titre - Assistant comptable	RNCP35057
Titre - Assistant/ attaché de direction (sous le nom Assistant de direction sur France Compétences)	RNCP35621
Bachelor - Administration et gestion des entreprises (sous le nom BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion et pilotage des ressources humaines sur France Compétences)	RNCP35376
Bachelor - Business développeur commercial et marketing (sous le nom DIPLOVIS - Développeur commercial et marketing sur France Compétences)	RNCP34891
BTS - Commerce international à référentiel commun européen	RNCP4934
BTS - Gestion de la PME	RNCP32360
BTS - Comptabilité gestion	RNCP35521
BTS - Management commercial opérationnel	RNCP34031
BTS - Négociation et digitalisation de la relation client	RNCP34030
BTS - Services et prestations en secteur sanitaire et social (SP3S)	RNCP5297
BTS - Services informatiques aux organisations	RNCP35340
Titre - Chargé des ressources humaines	RNCP35878
Titre - Chef de projet digital	RNCP36011
Titre - Chef de projet multimédia	RNCP36401
Titre - Chef de projet système d'information	RNCP31206
Titre - Chef entreprise développeur de PME	RNCP34353
Titre - Collaborateur comptable et financier	RNCP35062
Titre - Comptabilité et bureautique titre ASCA	RNCP35980
CQP - Technicien en industrialisation et amélioration des procédés	RNCP34575
CQPI - Agent logistique	RNCP34989
DE - Cadre de santé	RNCP34818

INTITULE RNCP DE LA CERTIFICATION	CODE RNCP
DIPLOVIS - Diplôme de Toulouse Business School: "programme Bac + 3 en Management"	
DUT - Carrières juridiques	RNCP2541
DUT - Qualité logistique industrielle et organisation	RNCP20643
Titre - Expert en sécurité digitale (dernier code RNCP inactif : RNCP27836 - 03/03/2022)	
TP - Formateur professionnel d'adultes	RNCP247
Titre - Gestionnaire Administration des Ventes	RNCP35663
Titre - Gestionnaire de paie	RNCP6561
Titre - Gestionnaire des ressources humaines	RNCP34363
Titre - Gestionnaire en maintenance et support informatique	RNCP34602
Licence - Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	RNCP35526
Titre - Graphiste motion designer	RNCP35874
Licence - Droit économie gestion (sous le nom de LICENCE - Licence Économie et gestion sur France Compétences)	RNCP24426
LP - Commerce (sous le nom de Licence Professionnelle - Commerce et distribution sur France Compétences)	RNCP29740
LP - Coordinateur de projets en systèmes d'information (sous le nom de Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion des bases de données sur France Compétences)	RNCP29973
LP - Gestion des ressources humaines (sous le nom de Licence Professionnelle - Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi sur France Compétences)	RNCP29805
LP - Maintenance et technologie médicale et biomédical	RNCP30093
LP - Management et gestion des organisations	RNCP30086
LP - Mention métiers de la gestion et de la comptabilité	RNCP29776
LP - Mention métiers de la promotion des produits de sante	RNCP30097
LP - Métiers du marketing opérationnel	RNCP30152
Titre - Manager achats et supply chain	RNCP32176
Titre - Manager de la stratégie et de la performance commerciale (ancienne dénomination - Inactif-RNCP31037- 21-07-2021)	RNCP35894
Titre - Manager de projet	RNCP34730
Titre - Manager de projet Web digital	RNCP34394
Titre - Manager des achats internationaux	RNCP4826
Titre - Manager des organisations	RNCP35280
Titre - Manager des systèmes intégrés QSE	RNCP23687
Titre - Manager du développement commercial (ancienne dénomination - Inactif RNCP11541 - 04-10-2021)	RNCP36149
Titre - Manager du développement d'affaires à l'international (ancien code - Inactif RNCP26901 - 07-09-2021)	RNCP36368
Titre - Manager du développement des entreprises et des organisations (sous le nom de Manager des entreprises et des organisations sur France Compétences)	RNCP28184

INTITULE RNCP DE LA CERTIFICATION	CODE RNCP
TP - Manager d'univers marchand	RNCP32291
Titre - Manager marketing data et commerce électronique	RNCP30417
Titre - Project Management Officer	RNCP36372
Titre - Manager développement et performance commerciale	RNCP36373
Titre - Manager opérationnel d'activités	RNCP35585
Titre - Manager produits et marketing	RNCP35960
Master 2 - Management et administration des entreprises	RNCP35916
Master 2 - Manager d'unité opérationnelle	RNCP29452
Master - Management social et ressources humaines (sous le nom de Manager en ressources humaines sur France Compétences)	RNCP34242
Master - Manager des entreprises de la communication	RNCP27509
Titre - Manager des stratégies communication marketing	RNCP28716
Titre - Manager des systèmes intégrés QSE	RNCP23687
Titre - Manager du développement commercial (ancienne dénomination - Inactif RNCP11541 - 04-10-2021)	RNCP36149
Titre - Manager du développement d'affaires à l'international (ancien code - Inactif RNCP26901 - 07-09-2021)	RNCP36368
Titre - Manager du développement des entreprises et des organisations (sous le nom de Manager des entreprises et des organisations sur France Compétences)	RNCP28184
TP - Manager d'univers marchand	RNCP32291
Titre - Manager marketing data et commerce électronique	RNCP30417
Titre - Project Management Officer	RNCP36372
Titre - Manager développement et performance commerciale	RNCP36373
Titre - Manager opérationnel d'activités	RNCP35585
Titre - Manager produits et marketing	RNCP35960
Master 2 - Management et administration des entreprises	RNCP35916
Master 2 - Manager d'unité opérationnelle	RNCP29452
Master - Management social et ressources humaines (sous le nom de Manager en ressources humaines sur France Compétences)	RNCP34242
Master - Manager de la stratégie digitale et de la communication numérique	RNCP26821
Master - Manager des entreprises de la communication	RNCP27509
Master - Ingénierie de la sante	RNCP34075
Master - Sciences, technologies, santé	RNCP34296
Master spécialisé - Digital business-strategy (sous le nom de Manager Digital (MS) sur France Compétences)	RNCP35198
Master spécialisé - Manager marketing et commercial dans les industries de sante	RNCP35777
MBA - Management du développement commercial	RNCP34994
Titre - Orthopédiste orthésiste	RNCP35741
Titre - Responsable achat	RNCP28134
Titre - Responsable de communication	RNCP34919

INTITULE RNCP DE LA CERTIFICATION	CODE RNCP
Titre - Responsable de développement commercial	RNCP13596
Titre - Responsable de gestion des ressources humaines	RNCP34654
Titre - Responsable du développement des affaires	RNCP34164
Titre - Responsable du développement et du pilotage commercial	RNCP34524
Titre - Responsable en gestion et développement d'une business unit	RNCP34634
Titre - Administrateur systèmes et réseaux	RNCP36075
Titre - Responsable en logistique	RNCP34198
Titre - Chargé de développement marketing et commercial	RNCP36374
Titre - Responsable marketing et communication	RNCP35674
Titre - Responsable d'unité opérationnelle	RNCP34976
Titre - Responsable performance industrielle	RNCP34943
Titre - Responsable qualité sécurité environnement	RNCP35433
Titre - Secrétaire médicale	RNCP1615
Titre - Secrétaire technique	RNCP19175
TP - Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	RNCP1901
BTS - Technico-commercial (sous le nom de BTS - Conseil et commercialisation de solutions techniques sur France compétences)	RNCP35801
TP - Technicien d'équipement d'aide la personne	RNCP32004
TP - Concepteur développeur d'applications	RNCP31678
TP - Gestionnaire comptable et fiscal	RNCP31677

SOCLE DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	CODE RS
Certificat CLéA	RS5080
Certificat CléA numérique	RS5616

Financement réservé aux entreprises situées dans les régions Guadeloupe, Guyane, Martinique ou Réunion et dans la limite des fonds disponibles.

Financement entrant dans le cadre des actions relevant du Plan de Développement des Compétences (PDC).

## | Spécificités entreprises des DROM

- **Financement complémentaire du plan de développement des compétences entreprises de moins de 50 salariés**

Financement complémentaire de +15% appliqué aux critères de prise en charge du plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés définis par les branches (coût pédagogique uniquement et sans modifier les conditions des branches) dans la limite du coût pédagogique réel.

Ce complément s'applique sous réserve de la mobilisation des fonds de la branche sur l'action.

- **Frais de déplacement inter-DROM et vers l'hexagone entreprises de moins de 50 salariés**

Dans le cadre des formations des salariés au titre du plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés : prise en charge des frais de déplacement inter-DROM et vers l'hexagone, ainsi que les frais annexes du stagiaire si la formation n'est pas proposée sur le territoire dans la limite d'un aller-retour pour un seul salarié par année civile et par entreprise selon les barèmes suivants :

- **nuitée** : plafond 120 € HT, dîner, petit déjeuner inclus sur le même justificatif (sur la base des jours effectifs de formation + 2 nuits : 1 avant et 1 après la formation) ;
- **billet d'avion** : plafond de 1 000 € HT aller/retour, aux coûts réels supportés par l'entreprise (justificatif à fournir).